

## Végétation immergée et flottante de la haute vallée du Cher, entre exotiques et autochtones

Pascal DUBOC\*

Lors de prospections dédiées à la malacologie (recherche des moules d'eau douce et des escargots aquatiques), l'étude de la haute vallée du Cher en aval de Montluçon (Allier) jusqu'à la limite avec le département du Cher a permis d'appréhender la végétation flottante et immergée de cette rivière ainsi que celle de la portion du canal du Berry, latéral à ce cours d'eau (désaffecté depuis soixante ans).

Cette flore s'est avérée fort intéressante pour le Massif central avec plusieurs taxons très rares en Auvergne/Limousin, mais aussi par la présence de nombreuses espèces exotiques, toutes probablement liées à des introductions "sauvages" en rapport avec l'aquariophilie (?).

Seules les plantes flottantes et/ou immergées ont retenu notre attention. Sont ainsi concernées les Salviniacées, Plantaginacées, Ceratophyllacées, Haloragacées, Hydrocharitacées, Aracées Lemnoidées, Nymphaeacées, Polygonacées, Pontedériacées, Potamogenotacées et Ranunculacées.

La flore aquatique de la vallée du Cher est peu connue, ou non prospectée de manière récente selon le CBNMC (Conservatoire botanique national du Massif central).

Malheureusement, comme sûrement nombre de nos rivières, le Cher a vu se développer, surtout au cours du dernier quart du siècle dernier, un certain nombre de plantes exogènes, très certainement liées au développement de l'aquariophilie amateur et à l'engouement pour les bassins d'ornement.

### A - Les plantes exogènes

Huit espèces ont fait leur apparition dans le Cher et certaines s'y sont fort bien acclimatées, d'autres semblent très localisées et sans expansion notable.

L'*Azolla* fausse-fougère (*Azolla filiculoides*) reste confinée sur le canal du Berry, où le courant est très faible. Elle est bien présente entre Saint-Victor et Vaux sans toutefois recouvrir la surface de ce canal.

\* P. D. : 17 Grande Rue, F-23110 ÉVAUX-LES-BAINS. dubocpa@wanadoo.fr

L'Élodée du Canada (*Elodea canadensis*) est peu présente, de manière dispersée, dans le canal, dans certaines sablières abandonnées ou méandres et dans des reculs stagnants du Cher. Elle reste ponctuelle.

L'Élodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) présente un pointage en région montluçonnaise (source CBNMC), mais personnellement je ne l'ai pas rencontrée.

L'Élodée dense (*Egeria densa*) est par contre envahissante, aussi bien dans le canal (surtout dans la partie aval à Montluçon) qu'un peu partout dans le Cher, notamment sur le territoire de Vallon-en-Sully où les herbiers sont très importants et florissants au sens propre car cette espèce, souvent décrite comme stérile dans nos régions, fleurit ici en abondance comme cela a pu être constaté en juillet 2013.

La Vallisnérie spiralée (*Vallisneria spiralis*) est parfois considérée comme exotique, mais, curieusement, peut être protégée dans certaines régions (?). Toujours est-il que cette plante est extrêmement rare dans le Massif central avec une seule station découverte récemment en val de Loire (source CBNMC). Elle fut citée au milieu du siècle passé du canal du Berry. Une petite population fertile (au moins des fleurs mâles) a été retrouvée dans le Cher en 2013 dans la commune de Vallon-en-Sully, avec très peu de pieds dans une partie large et calme de la rivière, sur fond sableux, entre des touffes d'Élodée dense.

Dans les Aracées Lemnoïdées, l'identification des lentilles d'eau est parfois assez ardue, et les connaissances pour certaines espèces exotiques sont très limitées dans le Massif central. Toutefois deux taxons ont été repérés en milieu stagnant : surtout dans le canal et dans une sablière. Il faudrait sûrement augmenter la pression sur le terrain pour recenser ces plantes.

La Lentille d'eau turionifère (*Lemna turionifera*), quasi inconnue de la région, se développe en quantité dans le canal du Berry, en aval immédiat de Montluçon jusque vers Saint-Victor au moins, notamment dans les zones stagnantes des eaux du canal lorsque celui-ci a été rétréci pour passer dans des passages sous-routiers.

La Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*) a été repérée d'abord sur une sablière abandonnée et végétalisée de Reugny. Puis c'est en fouillant les grandes populations de lentilles d'eau du canal qu'elle a été notée à quelques reprises en aval immédiat de Montluçon.

La Jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) n'a été recensée qu'une fois sur une sablière transformée en plan d'eau de loisirs et d'agrément. Plantée par le propriétaire, elle ne se développe pas. N'ayant pas pu vérifier récemment, elle pourrait même avoir disparu (Estivareilles) ?

## **B - les plantes autochtones**

Les herbiers dans le lit même de la rivière sont surtout présents dans les secteurs d'eau à courant plus calme et n'ont pas une répartition homogène sur le cours du fleuve. C'est surtout à partir de Vallon que ceux-ci sont intéressants et diversifiés.

Seulement deux callitriches ont été repérées dans le Cher : la Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*) a été trouvée dans des zones calmes du Cher à fond sableux vers Vallon, alors que la Callitriche des eaux stagnantes (*Callitriche stagnatilis*) a été trouvée, à quelques reprises, dans de petits bras morts du Cher et bassins latéraux au canal (moins de cinq stations).

Le Cératophylle immergé (*Ceratophyllum submersum*) forme, par places, de belles populations dans le Cher, dans le secteur de Vallon notamment, et en amont.

Seul le Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*) a été trouvé, surtout dans le canal sur toute la longueur en eau, depuis Montluçon à Vallon, en populations très lâches et dispersées. Il semble beaucoup plus rare dans le lit du Cher.

L'Hydrocharis des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*), plante rare et localisée en Auvergne, a été repérée sur deux ou trois microstations du canal à Vaux.

Parmi les lentilles d'eau autochtones, on trouve en quantité la Petite Lentille d'eau (*Lemna minor*) et, beaucoup plus dispersée, la Lentille d'eau à plusieurs racines (*Spirodela polyrhiza*). Notons que les Lentilles d'eau gibbeuses (*L. gibbosa*) et à trois lobes (*L. trisulca*) sont signalées rares dans la vallée du Cher (source CBNMC), mais que personnellement je ne les ai pas notées.

Le Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*) a quelques micropopulations dispersées sur le canal et le Cher (Vaux, Reugny, Vallon, Urcay...)

La Renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) semble rarissime avec deux minuscules stations, l'une sur le canal à Vaux et l'autre sur le Cher à Vallon.

Quatre potamots sont présents dans le cours du Cher : le Potamot crépu (*Potamogeton crispus*) et le Potamot à feuilles de renouée (*P. polygonifolius*) ne sont pas des raretés régionales, mais, si le premier se trouve assez bien représenté dans le canal et le Cher, le second est exceptionnel, n'ayant été recensé qu'une seule fois dans le Cher ! Beaucoup plus intéressante est la présence de plusieurs stations de Potamot perfolié (*P. perfoliatus*), avec notamment une magnifique population entre Estivareilles et Vallon, et d'autres, plus dispersées, jusqu'en limite avec le département du Cher. Ce potamot est exceptionnel en Auvergne et le peuplement du Cher pourrait bien être le plus important au niveau régional (?). Le Potamot noueux (*P. nodosus*) n'est guère plus fréquent régionalement (surtout val d'Allier) et n'avait jamais été signalé dans le Cher (??), de manière étonnante car les herbiers de ce potamot sont imposants dans le secteur de Vallon.

Enfin, en ce qui concerne les renoncules aquatiques flottantes, une mise au point est nécessaire pour deux espèces. La Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans*) n'existe pas sur ce cours d'eau et seule la Renoncule à pinceau (*Ranunculus penicillatus*) se développe, par places, tout au long du cours d'eau. Il en va de même pour la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) (dont la présence régionale globale serait à vérifier ?) absente de cette vallée. Seules quelques populations de Renoncule peltée (*Ranunculus peltatus*), dispersées dans les méandres calmes du Cher, sont présentes.

Ce constat est basé sur les derniers éléments connus d'identification (longueur du pédicelle floral, pilosité des carpelles et du réceptacle).

Le mélange d'exogènes et d'autochtones ne semble donc pas se faire au détriment de plantes rares régionales, mais le développement spectaculaire de l'Élodée dense (*Egeria densa*) pourrait peut-être dans l'avenir devenir problématique.



**Figure 1** - Population mixte de lentilles d'eau sur le canal :

- 1 - *Lemna minuta* ;
- 2 - *Spirodela polyrhiza* ;
- 3 - *Lemna minor* ;
- 4 - *Lemna turionifera*.



**Figure 2** - *Potamogeton perfoliatus*.